

Jean MEUNIER    André GUILLOTEAU

# **LES MEUNIER ET LEURS MOULINS**

Communes  
de Chavagnes-en-Paillers  
et la Rabatelière

## **PRÉFACES**

Wilfrid MONTASSIER  
Conseiller Général et maire de la Rabatelière

Eric SALAÛN  
Maire de Chavagnes-en-Paillers

## ***TABLE DES MATIÈRES***

Première préface .....	3
Deuxième préface .....	5
Avant Propos .....	7
Types de moulins ayant existé dans la région .....	9
Histoire des moulins et des meuniers par Amblard de Guerry .....	13
<b>Les Moulins de Chavagnes</b> .....	17
Moulins de la Croix .....	19
Moulins de la Déderie .....	23
Moulin des Vignes ou de Gatebourse .....	27
Moulins des Landes de Corbeau .....	28
Moulins des Landes .....	30
Moulin de Mauregard .....	32
Moulins de la Bleure .....	34
Moulins de l'Etang .....	38
Moulins de Thorigny .....	41
Moulin de Boudaud .....	44
Moulin de Chasserat .....	46
Moulin de Chavagneau (Lourdes) .....	48
Moulin de la Fouchardière .....	51
Moulin de la Borgletière .....	52
Moulin de la Bultière .....	53
Moulin de la Drolinière .....	54
Moulin de l'Angellerie .....	55
Moulins des Faveries .....	56
Moulins en activité en 1909 .....	58
Histoires retrouvées .....	59
<b>Les Moulins de la Rabatelière</b> .....	61
Histoire des moulins de la Rabatelière par Amblard de Guerry .....	63
Moulins du Genet .....	66
Moulins du Haut Bourg .....	68
Moulin de Bel Air .....	70
Moulins du Château (moulins à vent) .....	72
Moulin du Château (moulin à eau) .....	74
Moulin de l'Etang .....	76
Moulins de la Guichardière .....	78
Moulins de Mersuaud .....	80
Remerciements .....	85

## *AVANT PROPOS*

Le mot historien est trop important pour nous, je dirais simplement les passionnés d'histoires. C'est le mot qu'il convient de donner aux 25 membres de l'association " Présence du passé " de la commune de Chavagnes-en-Paillers, créée en 1989, avec l'adhésion des membres de la commune de la Rabatelière en 2005.

Deux membres de l'association ont décidé au cours de l'année 2011 d'écrire un ouvrage relatant l'histoire des Meuniers et des moulins existants ou ayant existé sur le territoire des deux communes. Ce livre sera le quatrième à être édité par l'association.

Le premier, qui date de 1992 et intitulé « Images retrouvées de 1880 à 1950 », a rassemblé de vieilles cartes postales et photos qui dormaient dans des fonds de tiroirs.

Le deuxième, écrit en 1999, regroupe l'histoire des petits monuments religieux « calvaires, chapelles ou arceaux », érigés sur le territoire de la commune de Chavagnes. Une partie de ces monuments est située dans l'enceinte des congrégations religieuses. Mais la plupart ont été érigés dans les villages et aux carrefours des routes. Ils ont été élevés par des familles souvent en remerciements de grâces obtenues.

Un autre ouvrage, écrit en 2002 à la demande de la municipalité, raconte les événements survenus au cours du 20<sup>ème</sup> siècle sur la commune de Chavagnes-en-Paillers.

Revenons aux moulins. Les terrains vallonnés des deux communes ont favorisé pendant des siècles l'implantation de nombreux moulins. La rivière « la Petite Maine », ainsi que d'autres petits cours d'eau traversant le territoire des deux communes, ont permis la construction de 13 moulins avec des rendements différents selon l'importance de la force de l'eau.

Les nombreuses collines ont permis l'installation de 35 moulins à vent connus.

Sur le territoire des deux communes, le moulin de Bel Air est le seul du canton de Saint-Fulgent à produire de la farine. Un autre est équipé de ses ailes, mais le mécanisme a été entièrement démonté pour réaliser une résidence secondaire. Les

ruines de quelques moulins à vent et à eau nous montrent leur emplacement, mais dans la plupart des cas, il ne reste aucune trace de leur existence.

Le cadastre Napoléonien de 1838 nous a beaucoup aidés en montrant l'emplacement exact de tous les moulins de l'époque.

Les matrices cadastrales nous indiquent le nom des propriétaires pendant plus d'un siècle.

Les exploitants ont été retrouvés sur les recensements de la population et sur l'état civil indiquant les professions et les lieux de travail.

Quand les meuniers de la Déderie étaient occupés à leurs moulins, ils pouvaient apercevoir les 4 moulins de la croix de la Bonnelière, celui de la Bleure et les 3 moulins des Landes de Corbeau. Quel paysage de rêve de voir tourner 13 moulins quand la force du vent le permettait !

L'objectif de ce petit livre est donc de faire revivre les moulins de Chavagnes et la Rabatelière qui ont rythmé pendant des siècles la vie agricole et sociale de nos communes.

Jean MEUNIER

## **TYPES DE MOULINS AYANT EXISTE DANS NOTRE RÉGION**

### **LES MOULINS A VENT**

Les moulins à vent ont été inventés avant l'an 1000 au Proche Orient.

Notre région a connu quatre types de moulins : le carré à échelle, le Turquois, celui à tour aux ailes entoilées et le moulin tour aux ailes à planches Berton.

#### **Le moulin carré à échelle ou moulin sur pivot**

C'est le plus ancien. Il est représenté sur les enluminures du Moyen Age. C'est une variante en plus petit des grands moulins sur pivot des régions d'Angers ou de la Beauce. Ici, le pivot est noyé dans un socle en maçonnerie d'environ trois mètres de hauteur. Il supporte une cabine (ou tonnelle) contenant tout le mécanisme et à laquelle est fixée une échelle qui ne touche pas le sol. Cette dernière sert ainsi d'accès et de contrepoids aux ailes et meules, tout en permettant d'orienter la cabine pour avoir les ailes face au vent.

#### **Le moulin Turquois**

Il est constitué d'une tour creuse maçonnée, haute de 3 à 4 mètres et d'un diamètre d'environ 3,70 mètres à la base. L'orifice dans la tour est assez réduit et se rétrécit vers le haut. Celui-ci sert uniquement au passage du pivot, un tronc qui est solidaire de la cabine au-dessus de la tour. Ce dernier supporte en bas et guide en haut l'habitacle contenant tout le mécanisme et les ailes. Une échelle ne touchant pas le sol est fixée à l'habitacle. Là encore, l'échelle sert d'accès, d'équilibrage et pour l'orientation de la voilure.

De petites ouvertures, aménagées à la base de la tour, sont en vis-à-vis pour former un couloir. Ce dernier est destiné uniquement à loger et caler une pièce de bois supportant la crapaudine recevant la pointe du pivot descendant dans la tour.

Il subsiste encore en Vendée cinq vestiges de ce type : Tiffauges, le Fenouiller, Lairoux, le Bernard ainsi que celui du village des Hautes Mers à Talmont Saint Hilaire qui va être restauré et équipé de sa cabine par le Conseil Général de la Vendée.

### **Le moulin tour**

Il en existe deux modèles.

#### **Le moulin tour aux ailes entoilées**

Il est apparu au XIV<sup>ème</sup> siècle. C'est le type des moulins des Alouettes. La tour n'est pas très élevée : la hauteur est de 5 mètres environ pour un diamètre extérieur à la base de 5 mètres et intérieur de 3,10 mètres, ce qui en fait un moulin trapu. Une perche (le guivre) descendant de l'extérieur de la toiture jusqu'au sol permet de faire tourner celle-ci pour orienter les ailes face au vent. Ces dernières descendent (comme dans les types précédents) presque jusqu'à terre. Il fallait alors grimper sur chaque aile avec l'arrêt obligatoire du moulin pour réduire ou augmenter la voilure en réglant la toile. Presque au niveau de la toiture, il n'y avait qu'une seule ouverture fermée par un volet.

#### **L'autre modèle est le moulin tour avec les ailes à planches Berton**

Le système a été inventé en 1842 par Pierre Théophile Berton. La voilure n'est plus constituée de toile, mais de lattes de bois qui se déploient ou se rétractent grâce à une tringlerie. Cette dernière est commandée de l'intérieur du moulin par un système différentiel, comprenant des roues dentées positionnées sur l'arbre des ailes. Ceci a beaucoup simplifié la vie du meunier qui n'était plus obligé de grimper sur les ailes. Cela était bien moins pénible et dangereux qu'avec les toiles.

De plus, l'orientation de la toiture est effectuée par manivelle ou palan prenant appui sur une crémaillère à l'intérieur du moulin. Il n'y avait donc plus besoin du guivre. Cela permettait d'avoir, selon l'implantation, une tour plus haute jusqu'à 4 étages, soit 12 mètres, pour une meilleure prise au vent. Cette tour est équipée de plusieurs fenêtres vitrées, ce qui caractérise ce modèle par rapport au type précédent.

## LES MOULINS A EAU

Ils ont été inventés par les Grecs sur les bords de la mer Noire aux environs de 100 ans avant J C, puis améliorés par les Romains. Il existe deux systèmes principaux : à roue de dessus et à roue de dessous.

Concernant le système à **roue de dessus** ou roue à augets ou godets, placé sur la digue d'un étang, l'eau arrive par-dessus la roue. Ce qui demande une chute d'eau importante (environ 3 mètres minimum).

Le système à **roue de dessous** ou roue à palettes ou à aubes est le système le plus répandu chez nous. Il y avait deux types de moulins équipés de cette roue poussée par l'eau, attaquant les palettes par le bas :

- Moulin sur bief, placé sur un canal creusé par l'homme, pour ponter le méandre d'un ruisseau fermé par une digue. Il est placé sur un cours d'eau de faible débit et plus près de la source
- Moulin de rive ou terrier, placé sur la rive à un bout de la digue.

Les cours d'eau de la région n'étant pas navigables, il n'existait pas de moulin bateau placé sur les hauts fonds (eaux peu profondes), amarré sur les rives ou aux piles de ponts tel sur la Loire (Angers) ou autres fleuves.

André GUILLOTEAU

## **MOULIN DE CHAVAGNEAU OU DE LOURDES (moulin à eau)**

Ce moulin est situé sur la rivière la Petite Maine près de la grotte de Lourdes actuelle, en dessous de la maison de la communauté des Ursulines et de la maison du Sacré Cœur

Altitude du moulin : 41 mètres au nivellement général.

Une légende dit que le nom de Chavagneau viendrait d'un nom d'homme appelé autrefois le Chavagnais. L'on disait aussi Chavagnâ probablement le patois de Chavagnais. Après la construction de la grotte de Lourdes en 1875, on l'appelait plutôt le moulin de Lourdes.

En 1415, le moulin est signalé.

En 1597, il appartenait à Joseph GUESDON de la Marquerie de Saint-Georges-de-Montaigu qui réclame 8 boisseaux de seigle, la somme de 3 francs et un quarteron d'anguilles par an à François ROCHELET qui l'exploite.

En 1774, le moulin est exploité par Jean ROCHELET, Jacques MANDIN, les deux fariniers, demeurant à la Déderie et par Jean RENO, farinier à la Morinière. Ils paient en commun aux demoiselles AUDUREAU du bourg de Saint-Georges 8 boisseaux de seigle à la Nôtre-Dame d'août, plus 3 livres en argent et un quarteron d'anguilles. Jacques MANDIN paie en plus, pour sa portion de moulin, une rente foncière de 7 livres à Jean DRAPEAU de la Bultière et une rente de 3 livres à Jeanne AMIAUD veuve de Etienne MORINIERE, payable à la Toussaint. Jean RENOU paie en plus, pour sa portion de moulin, une rente annuelle de 7 boisseaux de seigle à Paul REMAUD et ses frères de la Bonnelière

En 1820, un FRANCHETEAU de la Ménardière achète à François ROCHELET 1/6<sup>ème</sup> du moulin et 1/6<sup>ème</sup> de l'îlot.

### ***Les propriétaires du moulin numéro 74 au cadastre de 1838 section H 5***

En 1838 : François ROCHELET de la Déderie et Alexandre MANDIN de La Déderie pour moitié chacun.

En 1844 : François ROCHELET, Alexis ROCHELET et Augustin ROCHELET pour un tiers chacun. Tous les trois étaient les fils de François ROCHELET et habitaient le village de la Déderie.

En 1862 : Alexis MANDIN, Aimé MANDIN et Constant MANDIN pour un tiers chacun. Ils étaient les fils d'Alexandre MANDIN et de Julie ROBIN et habitaient le village de la Déderie.

En 1892 : Auguste MICHENEAU, officier à St Fulgent.



Ce nouvel acheteur étant bien ennuyé de son acquisition, il vendra le moulin aux frères ROCHELET qui le revendront aux Ursulines de Jésus moyennant la somme de 3000 francs, à condition de récupérer toutes les pièces mobiles de l'intérieur du moulin.

Les Ursulines étaient intéressées par l'acquisition du moulin pour le mettre hors service afin d'avoir la tranquillité aux environs de la grotte de Lourdes

Depuis 2002, le moulin est la propriété de la commune de Chavagnes-en-Paillers.



Ce moulin est probablement le plus ancien moulin à eau de Chavagnes qui représente une longue histoire du passé. Le premier cliché le montre avant sa restauration en 2002 et le deuxième après les travaux.

## DOCUMENT SUR LE MOULIN DE CHAVAGNEAU

---

*Le 2 septembre 1774,*

*Jean ROCHELET farinier héritier de Jean ROCHELET père*

*Jacques MANDIN farinier héritier de feu Alexandre MANDIN son père*

*Les deux demeurant séparément à la Déderie*

*Et Jean RENOU farinier demeurant au village de la Morinière comme ayant droit par arrentement de Paul REMAUD et ses frères de la Bonnelière moyennant la rente ci-dessous*

*Tiennent roturièrement à cause de la Robretière à 9 sols 6 deniers decens et devoir noble et féodal par an à Noël rendable à la Robretière*

*Un moulin à eau avec chaussée, écluse et rivages, servitudes et exercices pour aller et venir du dit moulin au bourg de Chavaigne et autres lieux par un coteau et une pièce de terre situés près le pont du dit Chavaigne, dépendant de la métairie de la Gerbaudière, appartenant au sieur prieur de Chavaigne. Le-dit moulin appelé le moulin Chavagnais joignant d'une part au pré Chavagnais appartenant aux héritiers de feu maître Julien Bousseau de la Rabatelière d'entre le dit coteau de la Gerbaudière et la rivière où est baty le dit moulin appelé la rivière la petite Main.*

*Doit en outre la rente noble et féodale de 2 boisseaux de blé, seigle mesure de Montaigu pesable et rendable par chacun en ce château de la Rabatelière quoi que soit à l'hôtel de la Robretière à la N D d'août.*

*Du en ce moulin les rentes secondes*

- 1- Paient en commun aux demoiselles AUDUREAU du bourg de St Georges, 8 boisseaux de seigle si menés à la N D d'août, 3 livres en argent et un quarteron d'anguilles*
- 2- Mandin paie sur sa portion de moulin une rente foncière à Jean DRAPEAU de la Bultière héritier de Jaquette ROCHELET sa mère, la rente foncière de 7 livres par an à la Toussaint, à Jeanne AMIAUD veuve de Etienne MORINIERE du bourg de Chavaigne la rente foncière de 3 livres à la Toussaint laquelle rente le dit MORINIERE, s'acquitte de feu Henri ROCHELET*
- 3- Jean RENOU en son particulier sur sa portion de moulin paie la rente foncière annuelle et perpétuelle de 7 boisseaux de seigle faisant partie de celle de 20 boisseaux qu'il doit par an à la Saint Jean Baptiste au dit Paul REMAUD et à ses frères suivant l'acte d'arrentement qu'ils lui ont consenti d'un tiers du dit moulin*

*Un moulin à vent et une pièce de terre située près le village et le tènement de la Bonnelière hors fief du seigneur de la Robretière arrentement en date du 15 juin 1765*

*Frappier et Jagueneau notaires royaux*

*Droit de moyenne et basse justice a l'Anjouinière étude de Jagueneau le 2 septembre 1774 Jagueneau Frappier*

*(Ce document a été relevé au château de la Rabatelière par Amblard de Guerry en 1963)*

## **MOULIN DE LA MAISON NEUVE OU BEL AIR (moulin à vent)**

Ce moulin est situé au lieu dit Bel-Air, surplombant le site de la Salette.

Le 31 mars 1826, Jean LARDIERE, farinier demeurant à la Guichardière, achète à Jean HERBRETEAU, domestique à la Bordinière une parcelle de terre près de la Maison Neuve pour construire le moulin.

Altitude du moulin : 65 mètres au nivellement général.

### ***Les propriétaires ou exploitants du moulin n° 15 au cadastre de 1838 section A 1 :***

En 1830 : construction du moulin par Jean LARDIERE. Dans l'embrasure de la fenêtre la plus haute (côté Bordinière), sont gravés : J : L : 1831. Ces gravures semblent indiquer « Jean LARDIERE » et « 1831 » probablement l'année du début de son exploitation. C'était alors à cette époque un moulin dont la tour faisait 5 mètres de hauteur avec des ailes entoilées du type des moulins des Alouettes.

En 1843 : construction de la maison d'habitation. Ce n'est qu'à partir de cette date qu'apparaît au cadastre le nom de Bel Air.

En 1857 : Jean LARDIERE-LIBAUD succède au constructeur.

En 1873 : Henri HERBRETEAU, meunier au moulin de Thorigny à Chavagnes en Paillers, achète le moulin avec Florentine sa femme. Il en est propriétaire au 2/3. Joseph HERBRETEAU possède le 1/3 restant pour former une indivision.

En 1876 : Henri RENOUE, époux de Angélique PAQUEREAU de Chavagnes, exploite le moulin.

En 1880 Henri HERBRETEAU fait rehausser la tour à 10 mètres 30 pour remplacer les ailes entoilées par celles de type BERTON.

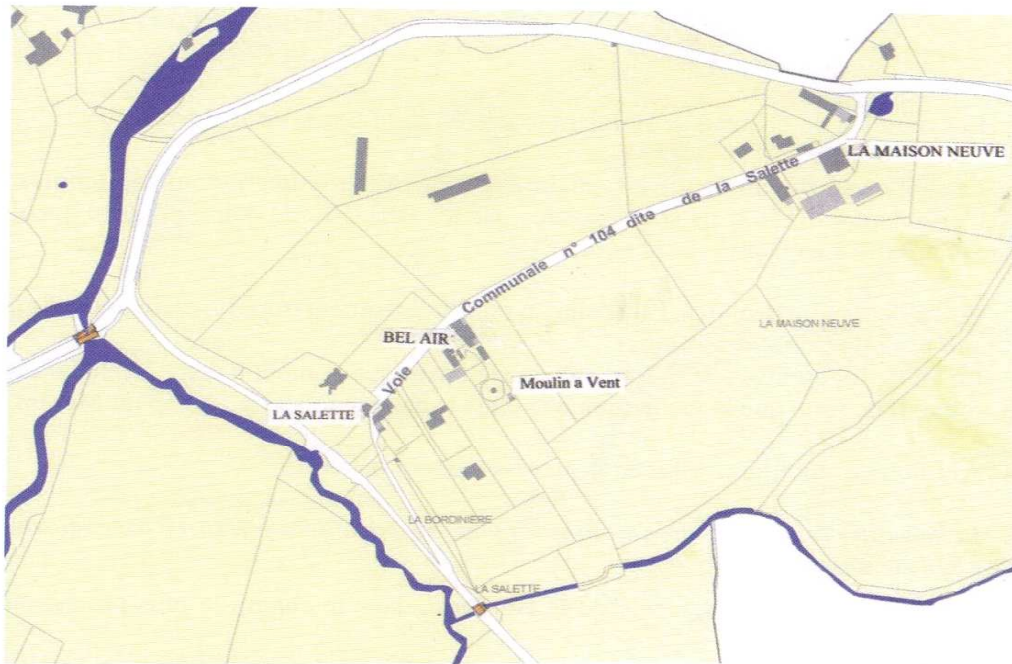
En 1943 : le moulin tournera plus ou moins pour terminer amputé d'une aile. Cette année, les allemands réquisitionnent tout le blé disponible aux dépens de la population. Une nuit, ils surprennent les frères Alcide et Henri HERBRETEAU, occupés à moudre du blé.

En 1982 : Marie Thérèse HERBRETEAU, veuve d'Alcide HERBRETEAU, vendra le moulin avec son cerne pour le franc symbolique à l'association du moulin de Bel Air. Cette dernière a été formée par Marie Thérèse, sa fille, et son mari Jean-Pierre LAMY.

En 1983 : les travaux de restauration débutèrent par la pose d'une toiture provisoire. La toiture en bardeaux de châtaigner sera posée en 1990.

En 1997 : la restauration est terminée et le moulin livre sa première farine.

Aujourd'hui, c'est le seul moulin à vent en état de fonctionner sur le canton de Saint-Fulgent qui en comptait près de 70 au recensement de 1882.



Après la pose de la toiture en 1990 et le ravalement de la tour en 2006, le moulin a fière allure.  
C'est le seul de nos jours dans le canton de St-Fulgent qui produit de la farine.